

**CONGRES INTERNATIONAL  
“LES VILLES ET LA PROSTITUTION”**

**Madrid, les 16, 17 et 18 juin 2004**

Au congrès organisé par la Direction de l'Égalité des Chances de la Mairie de Madrid, ont participé 40 intervenants et 325 personnes se sont inscrites.

Parmi les expériences partagées et les débats réalisés, nous avons relevé les réflexions et les idées mentionnées ci-après. Ce sont celles qui sont revenues régulièrement tout au long du Congrès et qui reflètent le mieux les impressions des participants :

*a)* Un débat public sur la prostitution et la traite des personnes aux fins d'exploitation sexuelle est nécessaire pour augmenter la connaissance de ses effets psychologiques, physiques, sociaux et économiques et favoriser la sensibilisation sociale concernant ce phénomène. Et ceci, pour avancer ensemble vers l'adoption de mesures politiques, législatives et sociales.

*b)* L'éthique sexuelle implique la liberté des parties. Dans la prostitution il n'y a pas d'égalité entre les parties, on ne peut donc pas parler de liberté.

*c)* On se sert de la législation sur la prostitution comme progrès social et moral mais il faut rappeler que le progrès de la conscience morale n'a pas régularisé l'esclavage dans le passé mais qu'il l'a aboli.

*d)* La prostitution et la traite des personnes aux fins d'exploitation sexuelle doivent être incluses dans le cadre des actions menées contre la violence exercée sur les femmes, car il s'agit de violence des genres.

*e)* La prostitution est une atteinte contre les droits des personnes et on constate que c'est une décision qui n'est presque jamais prise librement.

*f)* Il est nécessaire d'augmenter et de diversifier les aides aux femmes qui souhaitent abandonner la prostitution.

*g)* Dans le cadre de la prévention primaire, il est important de travailler avec les Centres Éducatifs sur les attitudes, les opinions, les stéréotypes relatifs à la prostitution et la traite des personnes aux fins d'exploitation sexuelle.

*h)* On observe la nécessité de former les professionnels impliqués, par une action directe et indirecte dans le travail contre l'exploitation sexuelle : les travailleurs sociaux, la police, les juges, etc.....

*i)* Les campagnes de sensibilisation pour la population en générale et ceux qui prostituent en particulier, doivent représenter l'axe indispensable de travail à réaliser.

*l)* Il est ressorti la nécessité prioritaire d'établir une plus grande collaboration entre les pays d'origine et de destination des femmes victimes de la traite, d'augmenter non seulement l'Aide au Développement mais aussi la qualité de cette Aide, au sein de laquelle les femmes seraient à la fois bénéficiaires et protagonistes. Il faut évaluer les projets de façon à ce que l'argent accordé soit réellement destiné là où il était prévu au départ.

*m)* Il a été évoqué à diverses reprises, la nécessité de faciliter l'attribution du Statut de Témoin Protégé. On constate l'importance de doter les pays qui ne l'ont pas encore, d'une police spécifique pour les délits de proxénétisme et d'une coopération internationale réelle en matière de lutte contre la traite des femmes aux fins d'exploitation sexuelle.

*n)* Il a été débattu que lorsque la prostitution est « régulée/contrôlée par l'Etat » le problème ne se résout pas, il s'aggrave. L'Etat devient un proxénète légal. La réglementation de la prostitution favorise la traite des personnes et l'expansion de l'industrie du sexe. De telles mesures contribuent à normaliser et légitimer les comportements masculins de consommation sexuelle de femmes.

*o)* En Espagne, les politiques d'intervention publique face au système prostitutionnel requièrent fermement la persécution et la sanction en fonction de ce que définit l'actuel article 188 du Code Pénal. Dans certains pays il faudra appliquer aussi et avec rigueur ce qui est établi dans les textes légaux analogues.

*p)* Il est nécessaire d'analyser et d'observer la demande (Le client) qui jusqu'ici était à peine pris en compte, bien que l'on reconnaisse qu'il commence à être rendu visible sur le plan social ; sa participation active surgit, cependant, dans la consolidation de la prostitution dans certains pays.

*q)* Une fois de plus, on a constaté la nécessité de rappeler l'Egalité des genres dans les politiques publiques, élément qui, par exemple, est incompatible avec l'actuelle publicité sexualisée et sexiste dans laquelle le corps des femmes est exposé/annoncé à côté d'autres objets à vendre.

*r)* On a évalué l'importance de stimuler la création d'un « **Réseau de villes solidaires contre l'exploitation sexuelle** ».

Ce réseau aurait pour objectif, entre autres, l'échange d'expériences et de mises en commun **d'actions préventives** (campagnes d'information, de sensibilisation sociale destinées aux « proxénètes »/consommateurs potentiels de relations sexuelles payantes...) et **d'actions de coopération pour l'aide aux victimes ainsi que de travaux transfrontaliers en réseau.**

Face à ce projet, la Mairie de Madrid s'est montrée disposée à promouvoir ce Réseau et à stimuler les actions pour atteindre les objectifs proposés.